



**CAHRC-CCRHA**

Canadian Agricultural Human Resource Council  
Conseil canadien pour les ressources humaines  
en agriculture

August 10, 2023 / le 10 août

2023

[View this email in  
your browser](#)

## Media Release / Communiqué

[Le français suit](#)

**For Immediate Release**

**August 10, 2023**

### **CAHRC Supports Announcement of Temporary Foreign Worker Program Recognized Employer Pilot**

**Ottawa, ON** - Creation of new 36-month Labour Market Impact Assessment (LMIA) validity period is a crucial step toward addressing labour shortages by simplifying the hiring process for repeat Temporary Foreign Worker (TFW) Program employers.

Canadian Agricultural Human Resource Council (CAHRC) is pleased with the Government of Canada's [announcement](#) of the new Temporary Foreign Worker Program Recognized Employer Pilot. This will reduce administrative barriers that had impacted Canada's agriculture sector access to a reliable workforce that has the skills needed to support demands for Canadian agriculture product.

By extending LMIA validity for 36 months for eligible employers, the Government of Canada is addressing an important impediment to addressing labour shortages that have harmed the competitiveness of Canada's agriculture sector. This pilot program is an important step toward ensuring that the sector remains one of Canada's largest employers and continues to grow the Canadian economy.

The pilot program further compliments CAHRC's work through the Quality AgriWorkforce Management Program (QAMP). Through the development of this program, CAHRC has consistently heard from agriculture employers who are concerned that annual LMIA requirements represent an unnecessary administrative burden. This announcement aligns with CAHRC's work through the QAMP that assists employers with navigating and streamlining the TFWP application process.

**Pour publication immédiate**

**Le 10 août, 2023**

### **Le CCRHA appuie l'annonce du Projet pilote pour les employeurs reconnus du Programme des travailleurs étrangers temporaires**

**Ottawa, ON** - La création d'une nouvelle période de validité de 36 mois de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT) est une étape cruciale pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre, car elle simplifie le processus d'embauche pour les employeurs qui reviennent au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET).

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est heureux que le gouvernement du Canada ait [annoncé](#) le nouveau Projet pilote pour les employeurs reconnus (PPER) du PTET. Cela réduira les obstacles administratifs qui ont eu une incidence sur l'accès du secteur agricole canadien à une main-d'œuvre fiable dotée des compétences nécessaires pour répondre à la demande de produits agricoles canadiens.

En prolongeant la période de validité de l'EIMT de 36 mois à l'intention des employeurs admissibles, le gouvernement du Canada s'attaque à un obstacle important à la lutte contre les pénuries de travailleurs qui nuisent à la compétitivité du secteur agricole du Canada. Ce programme pilote est un pas important de la démarche visant à s'assurer que le secteur demeure l'un des plus grands employeurs du Canada et continue de faire croître

l'économie canadienne.

Le programme pilote vient compléter les travaux du CCRHA effectués dans le cadre du Programme de gestion d'une main-d'œuvre agricole de qualité (PGMOAQ). Lors de l'élaboration de ce programme, le CCRHA n'a cessé d'entendre des commentaires d'employeurs agricoles préoccupés par le fait que les exigences annuelles en matière d'EIMT représentent un fardeau administratif inutile. L'annonce est en phase avec le travail du CCRHA mené dans le contexte du PGMOAQ, programme qui aide les employeurs à naviguer à travers le processus de demande du PTET et à le simplifier.

- 30 -

**Stay in Touch with CAHRC / Restez en contact avec le CCRHA**

